



# Conseil économique et social

Distr. générale  
9 novembre 2018

Original : français

## Comité chargé des organisations non gouvernementales

Session ordinaire de 2019

21-30 janvier et 8 février 2019

### Rapports quadriennaux pour la période 2014-2017 présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général, en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil\*

#### Note du Secrétaire général

Additif

## Table des matières

	<i>Page</i>
1. Centre de formation et de recherche pour le développement (CFRD) .....	3
2. Club des jeunes aveugles réhabilités du Cameroun .....	4
3. Collectif Sénégalais des Africaines pour la Promotion de l'Éducation Relative à l'Environnement .....	6
4. Comité International pour le Respect et l'Application de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CIRAC) .....	8
5. Drépavie .....	10
6. Fondation d'Auteuil .....	11
7. Génération recherche action et formation pour l'environnement .....	14
8. Ingénieurs du monde .....	15
9. La brique .....	18
10. Organisation des Hommes démunis et enfants orphelins pour le développement	20
11. Presse emblème campagne .....	22
12. Réseau international des droits humains (RIDH) .....	23

\* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales ne sont pas revus par les services d'édition.



13. Secours populaire français . . . . .	24
14. Solidarité pour le développement communautaire . . . . .	26
15. Traditions pour demain . . . . .	28

## 1. Centre de formation et de recherche pour le développement (CFRD)

Statut consultatif spécial, 2014

### Introduction

Dans l'optique de la Résolution 1996/31 de l'ECOSOC, le Centre de Formation et de Recherche pour le Développement (CFRD International), ayant obtenu le Statut Consultatif Spécial depuis mai 2014, a conçu et articulé le Programme d'Actions d'Appui aux Objectifs des Nations Unies durant la période de 2014 à 2017, à mettre en œuvre en Afrique Subsaharienne et en Europe.

### Objectifs

Pas de changement.

### Changements à signaler

Pas de changement.

### Contribution à des activités des Nations Unies

Les actions du CFRD International sont axées sur la mise en œuvre du Programme d'Action d'Appui aux Objectifs des Nations Unies durant la période de 2014 à 2017. Il y a 2 axes : (i) Gouvernance et consolidation de la paix, (ii) Croissance et développement durable.

- Gouvernance et consolidation de la paix
- Consolidation de la démocratie et de l'État de droit
- Consolidation de la paix
- Croissance et développement durable
- Politique et planification stratégique du développement
- Initiative de promotion de croissance inclusive et d'emploi.
- Gestion durable de l'environnement.

### Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

2015 : Participation des représentants du CFRD International :

- À la Conférence de Paris de 2015 sur le climat qui a eu lieu du 30 novembre au 12 décembre 2015 au Bourget en France.
- À la 115<sup>ème</sup> du Comité des Droits de l'Homme qui a eu lieu à Genève (Suisse) du 19 Octobre au 06 Novembre 2015;
- À la 59<sup>ème</sup> session de la Commission de la condition de la femme (CSW59) qui a eu lieu à New York (USA) du 09 au 20 Mars 2015;

2016 : Participation des représentants du CFRD International :

- Au Forum politique de haut niveau sur le développement durable, organisé sous les auspices du Conseil économique et social qui a eu lieu à New York (USA) du 11 au 20 juillet 2016;

- À la Neuvième session de la Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées qui a eu lieu à New York (USA) du 14 au 16 juin 2016;
- À la 15ème session du Comité d’Experts en Administration Publique (CEPA) qui a eu lieu à New York (USA) du 18 au 22 Avril 2016;
- À la 60ème session de la Commission de la condition de la femme (CSW60) qui a eu lieu à New York (USA) du 14 au 24 mars 2016;
- À la 54ème session de la Commission du développement social (CSocD54) qui a eu lieu à New York (USA) du 03 au 12 février 2016.

2017 : Participation des représentants du CFRD International :

- Aux Dialogues intergénérationnels sur les objectifs de développement durable qui ont eu lieu à New York (USA) du 31 juillet au 1er août 2017;
- À la 10e session de la Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées qui a eu lieu à New York (USA) du 13 au 15 juin 2017;
- À la 17ème Session du Comité du Fonds Vert pour le Climat (FVC) du 4 au 6 juillet 2017 à Songdo, Incheon, en Corée du Sud;
- À la Conférence des Nations Unies à l’appui de la mise en œuvre de l’objectif 14 de développement durable qui a eu lieu à New York (USA) du 5 au 9 juin 2017;
- À la 16ème session du Comité d’Experts en Administration Publique (CEPA) qui a eu lieu à New York (USA) du 24 au 28 avril 2017;
- À la 61ème session de la Commission de la condition de la femme (CSW61) qui a eu lieu à New York (USA) du 13 au 24 mars 2017.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Le CFRD International a été accrédité en tant qu’observateur auprès du Fonds Vert pour le Climat (FVC) le 5 juin 2017, conformément à la décision B.BM-2017/05. La décision B.BM-2017/05 est publiée sur le site web du FVC.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs de développement durable**

Dans le cadre des OMD, le CFRD International construit depuis 2017 un centre hospitalier de 150 lits dans le village Ekomakoko, dans le Territoire de Lomela, Province du Sankuru en République Démocratique du Congo (RDC).

## **2. Club des jeunes aveugles réhabilités du Cameroun**

Statut consultatif spécial, 2014

### **Introduction**

Le Club des Jeunes Aveugles Réhabilités du Cameroun est une organisation qui a fait son chemin, près de 30 ans déjà au service des personnes handicapées en général et des personnes handicapées visuelles en particulier. Il a pour vision de faire de chaque non voyant du Cameroun, un citoyen pleinement intégré et actif dans la société. Par arrêté No 0000045/A/MINATD/DAP/SDLP/SONG du 19 février 2013. Il est passé du statut d’association à celui d’ONG. Il possède cinq antennes à travers le

pays présentes dans les régions du centre, du sud, de l'Est du Nord-ouest et du Sud-ouest.

### **Objectifs**

Son but c'est d'œuvrer à la réhabilitation et l'épanouissement complet des personnes en situation de handicap visuel. Dans cette perspective, l'éducation et la formation sont au centre de ses activités.

Ses objectifs sont : Promouvoir l'éducation inclusive, Mener des actions de prévention de la cécité; Sensibiliser la société en général sur les problèmes des personnes handicapées de la vue et particulièrement les décideurs et les familles; Mettre les expériences des uns et des autres au service de tous, notamment à travers la formation professionnelle et l'éducation des personnes handicapées; Développer des activités génératrices de revenus et la promotion du bien-être de la femme et de l'enfant handicapés de la vue; Promouvoir les valeurs culturelles, le sport et l'excellence au sein de la grande famille des personnes handicapées de la vue. Tous ces objectifs s'articulent autour de quatre axes stratégiques :

- La prévention du handicap et ses conséquences
- L'éducation, la formation professionnelle et l'emploi
- Le renforcement organisationnel
- Plaidoyer réseautage et mobilisation de ressources

Les activités menées sont :

- La promotion de l'éducation inclusive, près de 250 élèves dont une cinquantaine d'élèves à besoins spéciaux sont scolarisés chaque année à l'école maternelle et primaire Louis Braille ;
- L'accompagnement et le suivi scolaire des élèves et étudiants non-voyants, assurés par un service de transcription et une équipe d'enseignants bénévole ;
- L'assistance et l'accompagnement psychosociales des enfants en situation de handicap ;
- La formation en braille, orientation et mobilité et formation aux activités génératrice de revenus ;
- La formation et l'encadrement de la femme et de la jeune fille aveugles ;
- L'hébergement et la prise en charge de 30 jeunes non-voyants scolarisés dans le foyer ;
- L'accueil des bénévoles et volontaire nationaux et internationaux ;
- Plaidoyer et sensibilisation.

### **Changements à signaler**

L'organisation a acquis du ministère des affaires sociales en 2017 le statut d'œuvre sociale privée. En 2016 elle a modifié son organigramme et intégré de nouveaux postes dans le but de mieux répondre aux besoins de sa population cible.

### **Contribution aux activités des Nations Unies**

L'organisation œuvre à la promotion et au respect des droits des personnes notamment des personnes handicapées.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Le Directeur général a participé à la 49ème session de la Commission de la population et du développement et à la 15ème session du Comité d'experts sur l'Administration Publique qui ont eu lieu au siège des Nations Unies à New York respectivement du 11 au 15 avril et du 18 au 22 avril 2016.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L'ONG a collaboré avec la représentation du Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés au Cameroun pour le recrutement au sein de son école d'une enseignante réfugiée centrafricaine en 2016.

Elle a reçu en 2017 la visite du personnel de la Banque mondiale qui a appuyé ses activités dans le cadre d'un projet dénommé « e-give ». L'organisation participe également aux réunions de la Banque mondiale qui mobilise la société civile. Le Directeur général a pris part en 2017 à une réunion de consultation sur l'éducation inclusive en qualité de personne ressource.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs de développement du Millénaire**

L'organisation a ouvert en 2004 une école maternelle primaire bilingue et inclusive qui accueille les enfants sans distinction de condition sociale ou physique afin de promouvoir l'éducation pour tous. Depuis 2016, elle assiste et accompagne dix autres écoles primaire et maternelle à l'implémentation de l'éducation inclusive dans le cadre d'un projet de promotion de l'éducation inclusive financé par la Christopher Blind Mission, une ONG allemande. L'organisation est également membre du réseau camerounais de lutte contre la faim.

## **3. Collectif Sénégalais des Africaines pour la Promotion de l'Éducation Relative à l'Environnement**

Statut consultatif spécial, 1998

### **Introduction**

Le Collectif Sénégalais des Africaines pour la Promotion de l'Éducation Relative à Environnement est une organisation sénégalaise nationale, sans but lucratif, qui regroupe principalement des femmes et des jeunes intéressées par l'éducation et la formation relatives à l'environnement pour le développement durable.

### **Objectifs**

- Procéder à une large diffusion des informations relatives à l'Éducation Relative à l'Environnement (ERE), mobilisant les africains en général et les enseignantes en particulier, en vue de la promotion de l'éducation relative à l'environnement ;
- Impliquer les élèves comme vecteurs dans l'acquisition et la transmission d'habitudes saines de protection de l'environnement, en leur donnant et aux populations en général les connaissances et compétences nécessaires à l'identification et à la résolution des problèmes d'environnement ;
- Veiller à la prise en compte de la dimension Genre dans tous les projets et programmes de développement.

### **Changements à signaler**

L'ONG est aussi dynamique dans la Plateforme de veille pour des élections apaisées au Sénégal. Comme elle s'implique aussi au niveau des structures pour la promotion du Genre, elle est observatrice Genre de la Convention cadre des Nations unies contre le changement climatique.

### **Contribution aux activités des Nations Unies**

Durant la période 2014-2017, l'organisation a participé à la vulgarisation des différentes initiatives de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles : Campagne Journée orange contre ce fléau (le 25 de chaque mois), participation aux différentes « journées contre les violences faites aux femmes », célébrations de la Journée internationale de la Paix, le 21 septembre 2016 à Dakar et en 2017 à Ziguinchor.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Durant la période 2014-2017, l'organisation a participé aux différentes sessions de la Commission de la Condition de la Femme à New York : 58e session du 10 au 21 mars 2014, sur le thème prioritaire « Les défis et les réalisations dans la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement pour les femmes et les filles » ; La 59eme session, ou Beijing+20, du 9 au 20 mars 2015 ; la 60eme session du 14 au 24 mars 2016, sur le thème prioritaire « L'autonomisation des femmes et son lien avec le développement durable » ; la 61eme session, du 13 au 24 mars 2017 sur « L'autonomisation économique des femmes dans le monde du travail en mutation ». Elle a aussi participé régulièrement aux différents caucus des ONG africaines.

Elle a en outre participé à la 65eme Réunion annuelle DPI/ONG (New York, 27-29 août 2014); coorganisation, dans ce cadre, d'un événement parallèle avec une ONG française, séance d'échanges sur « l'inscription à l'État civil des enfants, facteur de développement durable », d'un autre sur le changement climatique.

Participation à la 22e Conférence des Parties à la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique de Marrakech en 2016, en y organisant un atelier sur « l'Économie verte et la place des femmes ».

Participation au 15e Sommet de la Francophonie sur le thème « Femmes et jeunes en francophonie » en novembre 2014 à Dakar.

L'ONG a participé à la 50e session de la Commission de la Population et du Développement sur le thème « Changements des structures d'âge de la population et développement durable », à New York du 3 au 7 avril 2017.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

ONU Femmes à travers les programmes « Genre et participation politique des femmes ».

UNOWAS, avec le Groupe de travail « Femmes, Paix et sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel ».

Le Bureau du Haut-Commissariat des Nations pour les Droits de l'Homme à Dakar, dans les programmes de défense des droits humains comme les droits des handicapés, la lutte contre la torture et l'Examen périodique universel.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs de développement du Millénaire**

L'organisation a mené des activités dans le cadre de la réalisation des Objectifs du millénaire pour développement, surtout aux OMD 2, 3 et 7 en terme de sensibilisation, d'éducation et de plaidoyer avec les organisations de base.

## **4. Comité International pour le Respect et l'Application de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CIRAC)**

Statut consultatif spécial, 2002

### **Introduction**

Le CIRAC poursuit sa mission d'éducation, de formation et de sensibilisation aux droits humains, par des conférences, colloques et séminaires. Il reste aussi mobilisé pour la réalisation des objectifs définis dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, malgré une conjoncture difficile au plan social et politique en Afrique.

### **Objectifs**

Les objectifs de notre organisation sont restés inchangés.

### **Changements à signaler**

Aucun changement important n'est à signaler.

### **Contribution aux activités des Nations Unies**

2014 et 2016 : Le Président du CIRAC a fait 2 déclarations aux Journées annuelles de Commémoration des Victimes de l'Esclavage et de la Traite Transatlantique au Palais des Nations à Genève.

2014-2017 : Le CIRAC a participé activement aux travaux du Groupe de travail de l'ONU sur les Personnes d'ascendance africaine et du Groupe de travail pour la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'Action de Durban.

2014 : Participation active du CIRAC au Forum Mondial des Droits de l'Homme à Marrakech (Maroc)

2014-2017 : Participation aux sessions annuelles de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle avec laquelle le CIRAC a conclu un partenariat à travers la Coordination des ONG africaines des Droits de l'Homme et du Développement.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Participation aux réunions de l'ONU

2014-2017 : Participation à toutes les sessions ordinaires et extraordinaires du Conseil des Droits de l'Homme avec déclarations orales en séance plénière. Organisation d'événements parallèles en marge des sessions du Conseil des Droits de l'Homme avec la participation d'experts indépendants sur les questions qui retiennent l'attention des Nations Unies en Afrique en matière de droits humains.

Participation du CIRAC aux sessions annuelles du Comité de l'ONU pour l'Élimination de la Discrimination Raciale (CERD) et à celles du Comité pour l'Élimination de toute forme de Discrimination à l'égard des Femmes.

2015 : Participation, en partenariat avec l'ONG « AIPD-GL », à la Conférence Mondiale sur les Changements Climatiques, qui s'est tenue à Paris, du 30 novembre au 12 décembre 2015.

2016 : Participation à la Coop-22 sur les Changements Climatiques à Marrakech (Maroc), en partenariat avec l'ONG « APID-GL ».

Décembre 2016 : Participation à la Mission internationale d'Observation des élections législatives au Maroc avec plusieurs ONG internationales.

Avril 2018 : Participation du CIRAC à la Conférence internationale organisée par le HCR, OCHA et les Pays-Bas, en faveur des victimes des violations des droits humains dans les provinces du Kasaï (RDC).

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

2014-2016 : Le CIRAC a travaillé avec le Groupe de travail de l'ONU sur la détention arbitraire pour la défense des droits d'un détenu politique en Afrique.

2014-2017 : Le CIRAC a collaboré étroitement avec le Bureau du Haut-Commissaire de l'ONU aux Droits de l'Homme par des rapports circonstanciés sur le désastre humanitaire des pays membres de la région des Grands Lacs.

2016 : Intervention auprès du Bureau régional du Haut-Commissariat aux Réfugiés, à Bujumbura (Burundi), en faveur d'une famille congolaise dont le père, Président de la Cour d'Appel de Bukavu (RDC), a été assassiné.

2014-2017 : L'Union International des Télécommunications et l'Office des Nations Unies à Genève (UNOG) ont fourni au CIRAC plus de 100 ordinateurs en faveur des étudiants et des enseignants vivant en zones défavorisées en Côte d'Ivoire, en Angola et au Togo.

2017 : Le CIRAC a adressé un mémorandum au HCR au sujet des expulsions illégales des réfugiés subsahariens en Algérie.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs de développement du Millénaire**

Initiatives menées par l'organisation dans le cadre de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

2014-2017 : Envoi de matériel informatique et médical en Gambie et au Togo, en faveur des écoles de formation professionnelle.

2014-2017 : Partenariat actif avec une école de formation aux droits de l'homme basée à Kinshasa et à Kananga (RDC).

2014-2017 : Le CIRAC travaille en étroite partenariat avec l'ONG « Action de Développement Suisse-Afrique (ADSA) » pour l'amélioration des centres de santé communautaires en Angola, en Côte d'Ivoire et en République Démocratique du Congo.

2017 : Au Niger, le CIRAC a participé à un séminaire international sur la Crise Migratoire Africaine, organisé par la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) auprès de laquelle le CIRAC a un statut d'observateur depuis 1993.

## 5. Drépavie

Statut consultatif spécial, 2014

### Introduction

L'association Drépavie est une ONG de lutte contre la drépanocytose. Nos domaines géographiques d'intervention se situent en France et en Afrique (Cameroun, Côte d'Ivoire, Tchad, etc...)

### Objectifs

Les objectifs de l'ONG Drépavie sont les suivants :

- Sensibiliser et informer un large public sur la maladie de la drépanocytose (faire connaître la drépanocytose par des manifestations scientifiques, des campagnes de sensibilisation et d'information et par des programmes IEC);
- Lutter contre l'isolement des malades drépanocytaires et leur famille (Aider et soutenir les malades dans la vie quotidienne, organisation de rencontres autour de la drépanocytose, sorties culturelles et pédagogiques pour les drépanocytaires) ;
- Établir des liaisons et partenariats avec les associations homologues ;
- Aide et soutien à l'accès aux soins pour les drépanocytaires dans les pays du Sud ;
- Formation du personnel de santé et des professionnels de santé dans les pays du Sud ;

### Changements à signaler

Il n'y a pas eu de changement significatif depuis l'obtention, par l'ONG Drépavie, du statut consultatif ECOSOC.

### Contribution aux activités des Nations Unies

Durant ces 4 années, l'ONG Drépavie a contribué aux activités de l'ONU en effectuant une déclaration orale pour la session du Conseil des droits de l'Homme (CDH) en mars 2015, à l'occasion du panel du 12 mars 2015 au sujet des droits de l'enfant à la santé. Drépavie a effectué deux déclarations écrites à l'occasion de la 31<sup>ème</sup> session du CDH sur le thème de l'EPU du Rwanda (point 6 de l'ordre du jour) et sur le thème de la drépanocytose déclarée priorité de santé publique par l'ONU. L'ONG Drépavie a également effectué une déclaration écrite à l'occasion de la 32<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'Homme (CDH) sur le thème de la journée mondiale de lutte contre la drépanocytose. Lors de la 34<sup>ème</sup> session du CDH, l'ONG Drépavie a effectué une déclaration écrite sur le thème de la protection des droits de l'enfant drépanocytaire et la mise en œuvre du programme de développement durable à l'horizon 2030 ; cependant, Drépavie n'a pas pu présenter sa déclaration orale lors de cette session au vu du grand nombre d'orateurs (Drépavie était sur liste d'attente). Vendredi 16 juin 2016, l'ONG Drépavie a organisé un événement parallèle à la 35<sup>ème</sup> session du CDH à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la drépanocytose. Les représentants de l'ambassade de France et de Côte d'Ivoire étaient présents. L'événement a été animé par des Docteurs spécialisés sur la drépanocytose et l'Établissement français du sang.

Drépavie a également participé aux travaux de l'Examen périodique universel (EPU) en envoyant ses contributions écrites au Haut-Commissariat aux Droits de

l'Homme pour le Togo, le Niger et le Cameroun. Enfin, l'ONG Dréapvie a contribué aux travaux du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme en envoyant un rapport relatif au droit à la santé, à la mise en œuvre et à la réalisation effective des ODD liés à la santé (octobre 2017).

#### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'ONG Dréapvie a participé aux sessions 31 à 36 du CDH, aux EPU du Niger, Togo, Cameroun, Rwanda, Ghana, Gabon et a participé au Forum social 2018 sur le thème de la santé.

#### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L'ONG Dréapvie a coopéré avec le HCDH en envoyant son rapport sur les ODD et la santé le 16 octobre 2017.

#### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs de développement du Millénaire**

L'ONG Dréapvie a contribué à réaliser les OMD en mettant en place un projet humanitaire sur le thème de la santé au Cameroun. L'objectif du projet est le suivant :

- Accès aux soins primaires pour l'amélioration de la qualité de vie des patients atteints de la drépanocytose ;
- Renforcement et accompagnement des associations homologues (Cameroun, Côte d'Ivoire)

La stratégie menée comprend :

- Campagnes d'information et de sensibilisation sur la drépanocytose à Kribi (Cameroun) (distribution de brochures, de cédéroms éducatifs aux médecins) avec la collaboration des autorités locales (Chef de District Santé) et les associations locales ;
- Campagne de dépistage pour la population locale ;
- Plaidoyer avec les associations homologues auprès des autorités locales de santé ;
- Communication en collaboration avec les médias locaux (TV, Radios)
- Accès aux soins de qualité et suivi périodique des sujets drépanocytaires (suivi médical et biologique des sujets drépanocytaires et accès aux soins de base).

## **6. Fondation d'Auteuil**

Statut consultatif spécial, 2014

#### **Objectifs**

Pas de changement à signaler

#### **Changements à signaler**

2017 : création de la Fondation Apprentis d'Auteuil International en Suisse

#### **Contribution aux activités des Nations Unies**

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD) et à la mise en œuvre de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant :

2016 :

- Priorité à la participation des enfants et des jeunes : publication du Livre Blanc « Prendre le parti des Jeunes », sensibilisation des décideurs politiques français aux difficultés des jeunes et familles vulnérables
- 2 100 contributions de jeunes et familles collectées
- 20 propositions portées aux décideurs
- 27 500 exemplaires publiés
- Interpellation de 200 élus dont 10 Ministres

Depuis 2014, développement de programmes de coopération internationale :

- Environ 30 projets annuels avec 60 organisations dans 32 pays en Afrique, Amérique, Asie et Europe, au bénéfice de 25 000 jeunes et familles ;
- Structuration en 4 programmes internationaux : « Enfants en situation de rue », « Ouverture au monde », « Entrepreneuriat », « Familles » (ODD n°1, 3, 4, 8 et 10) ;
- Création de 4 « Communautés de pratiques et de savoirs internationales », réunissant des professionnels de 40 organisations pour l'échange des pratiques éducatives ;
- Création de « AFFY », réseau de 7 organisations d'Europe, d'Afrique et d'Amérique du Nord en faveur de l'enfance, visant à devenir acteur de changement et label d'innovation.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Participation à la revue de 6 pays à l'Examen Périodique Universel avec nos partenaires ; Soumission de rapports alternatifs conjoints :

2014

- 20e session en novembre pour l'examen de Madagascar avec Instituto Internazionale Maria Ausiliatrice, International Volunteerism Organisation for Women, Development and Education, Franciscans International ; déclaration orale conjointe lors de la session du Conseil des Droits de l'Homme en décembre à Genève.

2015

- 23e session en novembre pour l'examen du Liban avec Tahaddi et la Congrégation de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur.

2017

- 27e session pour l'examen des Philippines en mai 2017 avec Caméléon, Center for the Prevention and Treatment of Child Sexual Abuse et Action Against Violence and Exploitation.
- 28e session en novembre pour l'examen du Pérou avec Qosko Maki.

2018

- 29e session pour l'examen de la France en janvier 2018 avec le Secours Catholique Caritas France.
- 29e session pour l'examen du Mali en janvier 2018 avec Samu social et Caritas Mali.

- Déclaration orale du Directeur du Samu social Mali à la pré-session UPR-Info en décembre 2017 à Genève.

Participation à 3 événements du Conseil des Droits de l'Homme à Genève :

- Juin 2017 : avec le Centre Catholique International de Genève, déclaration orale conjointe à la 35e Session du Conseil des Droits de l'Homme pour renforcer l'efficacité du mécanisme EPU ;
- 28 septembre 2017 : avec le Comité des droits de l'enfant, le Consortium for Street Children et la mission permanente de l'Uruguay, lancement officiel de l'Observation Générale n°21 ;
- 15 janvier 2018, Genève : avec le collectif français Ensemble contre la Traite, conférence et témoignage vidéo d'un ancien mineur non accompagné de la Fondation d'Auteuil.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Juin 2015 : collaboration avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) pour formuler 36 recommandations à la France au Comité des Droits de l'Enfant, interpellations collectives sur la situation des mineurs non accompagnés.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs de développement du Millénaire**

Contribution à l'ODD n°4 pour améliorer les conditions et la qualité de l'éducation :

- Depuis 2014, la Fondation d'Auteuil, 4 partenaires européens et marocain ont engagé 16 000 jeunes dans l'opération de solidarité internationale « Olympiades de l'Étude Solidaire », patronnée par la Commission française de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).
- Participation de 1 225 jeunes à 53 Actions Éducatives de Solidarité Internationale dans 26 pays.

Actions au sein des établissements de la Fondation d'Auteuil autour des 17 ODD :

- Remise annuelle de trophées projets ODD aux écoles, obtention en 2016 par 2 écoles de la labellisation UNESCO ;

Plaidoyer auprès des décideurs sur la sensibilisation aux ODD

- 2015 : formulation avec la Fondation Anna Lindt de propositions durant le dialogue 5/5 des Ministres des affaires étrangères d'Europe du Sud et d'Afrique du Nord pour la mobilité Europe-Afrique du Nord des jeunes et des villes multiculturelles (ODD n°4, 11).
- 2017 : collectif Groupe Enfance rejoint par la Fondation d'Auteuil, et réalisation d'une exposition sur les droits de l'enfant et d'une table-ronde internationale « Mieux investir en faveur des droits de l'enfant », avec l'Organisation de Coopération et de Développement Économique en novembre à Paris.

## **7. Génération recherche action et formation pour l'environnement**

Statut consultatif spécial, 2006

### **Introduction**

L'association GRAFE est une organisation non gouvernementale sans but lucratif, fondée en 1995, dont le siège est à Rolle, en Suisse. Elle participe depuis sa création, et depuis son accréditation au Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) à la réalisation d'initiatives en faveur des populations du Sénégal, Burkina Faso et Côte d'Ivoire.

### **Objectifs**

GRAFE est une ONG spécialisée dans les microcrédits; elle soutient des projets dans divers secteurs de l'économie informelle, tant en milieu rural qu'urbain. L'association GRAFE tend à lutter contre la pauvreté et prévenir l'exode rural.

### **Changements à signaler**

Depuis 2014, les conditions sécuritaires, tant au Burkina Faso qu'en Côte d'Ivoire, ne se sont pas significativement améliorées; par ailleurs, certains collaborateurs locaux n'ont plus réellement manifesté d'intérêt à contrôler la destination des fonds, dont l'utilisation correcte est primordiale à nos yeux.

L'effort principal de la GRAFE s'est concentré sur le Sénégal : de 2014 à 2017, la GRAFE a financé 367 nouveaux microcrédits pour une somme totale de plus de CHF 76'000 dans le domaine essentiellement des petits commerces ruraux, l'embouche bovine et les campagnes agricoles.

### **Contribution aux activités des Nations Unies**

Merci de vous reporter aux points ci-dessous

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

25.02.2015 : réunion annuelle du Directeur général de l'ONUG avec les ONG;

16.06.2015 : colloque international de la coalition des ONG (passage des OMD aux ODD)

25.02.2016 : réunion annuelle du Directeur général avec les ONG

30.05.2016 : réunion sur le thème : « Financing the UN development system » (fondation Dag Hammarskjöld et Multipartner Fund Office)

23.06.2016 : 58<sup>e</sup> session CESC (Comité des droits économiques, sociaux et culturels)

07.10.2016 : réunion périodique avec le Directeur général

05.12.2016 : journée internationale ONG (challenges du développement durable)

08.03.2017 : colloque international « La Femme au cœur de l'émergence économique et du développement durable »

05.03.2017 : Fonds des Nations Unies pour la Démocratie (FNUD)

30.05.2017 : rapport annuel HCDH (Haut-Commissariat des droits de l'Homme)

11.09.2017 : financement du système de développement des Nations Unies

03.10.2017 : Forum social (9<sup>e</sup> session)

10.10.2017 : briefing bisannuel sur les défis et priorités de l'ONU à Genève (M. Moeller)

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Cordiales relations orales et écrites avec M<sup>me</sup> Lidiya Grigoreva (Directrice du bureau de liaison avec les ONG à Genève); des missions de contrôle ont été effectuées de manière régulière au Sénégal afin de coordonner les actions de la GRAFE pour le soutien des objectifs du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs de développement du Millénaire**

Objectif 1.1 : contribution par nos microcrédits au maintien dans les campagnes des populations de la région des Grands Lacs du Sénégal en leur assurant des revenus générés par l'exploitation des ressources mises en place (campagnes agricoles, petits commerces de proximité...)

Objectif 1.3 : 90% des demandes de soutien proviennent des femmes vivant en zone rurale.

Objectif 1.7 : soutien aux campagnes agricoles et à l'embouche bovine pour permettre le maintien des populations dans les zones rurales.

Objectif 1.8 : favoriser l'accès à l'économie des populations, non éligibles pour les crédits bancaires, pour mener à bien des activités génératrices de revenus, d'emplois et de formation.

## **8. Ingénieurs du monde**

Statut consultatif spécial, 2006

### **Introduction**

Depuis 2006 notre ONG n'a jamais cessé d'être très active au sein du système des Nations Unies.

### **Objectifs**

Ingénieurs du Monde déploie son activité pour l'amélioration du bien-être des populations des pays émergents et en voie de développement par le partage de savoir-faire, des connaissances ou de compétences techniques.

### **Changements à signaler**

Aucun changement significatif n'est intervenu au sein de l'ONG

### **Contribution aux activités des Nations Unies**

Organisation d'un atelier thématique au WSIS Forum 2015.

Rapport présenté au Global Major Groups and Stakeholders Forum de la 2<sup>e</sup> Assemblée des Nations Unies sur l'Environnement

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

2014

25ème session du Conseil des Droits de l'Homme 3/28 mars

WSIS 10-13 juin

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME 10-27 juin

COMITÉ DES DROITS DE L'HOMME 7-25 juin

Commission de la science et de la technologie pour le développement 12-16 mai  
(référence : [E/CN.16/2014/INF.1](#) p.14)

Session de l'ECOSOC juillet (déclaration écrite [E/2014/NGO/22](#))

Conseil des Droits de l'Homme – 27e session 8-26 septembre

2015 :

WSIS FORUM 2 mars et 24 avril

Conseil des droits de l'homme, du 22 juin au 3 juillet (voir document HRC/15/91)

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME du 14 septembre au 2 octobre

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME du 29 février au 24 mars

WSIS 5-7 mai

CSTD 9-13 mai (voir [E/CN.16/2016/inf.1](#))

2017 :

Conseil des Droits de l'Homme du 27 février au 24 mars

IGF 1-3 mars

93rd Session of CERD 1-25 aout

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

2014

OMPI 3/5 mars

OMPI 24 mars/4 avril

OMPI 12/16 mai

CNUCED expert meeting 19-21 mars (voir [TD/B/C.II/MEM.4/MISC.2](#))

OMPI Comité intergouvernemental 7-9 juillet

Expert meeting CNUCED 9-10 avril (voir [TD/B/C.I/MEM.2/27](#))

Expert meeting CNUCED 15-17 avril (voir [TD/B/C.I/MEM.4/INF.2](#) p.6 et [TD/B/C.I/MEM.4/6](#))

ITU 28-31 mai

CNUCED du 28 avril 4 au 2 mai (voir [TD/B/C.II/26](#))

OMPI 10-14 novembre

CNUCED Board 5-9 mai (voir [TD/B/C.I/Inf.6](#) & [TD/B/C.I/35](#))

2015

CNUCED expert meeting 19-20 mai (voir [TD/B/C.I/MEM.6/INF.2](#))

CNUCED expert meeting 19-21 mars (voir [TD/B/C.II/MEM.4/6](#))

OMPI Comité du Développement 10-14 novembre (voir CDIP/14 23570)

CNUCED expert meeting 19-20 mai (voir [TD/B/C.I/Mem.6/6](#))  
 CNUCED expert meeting 15-17 avril (voir [TD/B/C.I/MEM.4/6](#))  
 CNUCED expert meeting 9-10 avril (voir [TD/B/C.I/MEM.2/27](#))  
 CNUCED Rapport-Commission 5-9 mai (voir [TD/B/C.I/35](#))  
 CNUCED expert meeting 1-3 juillet (voir [TD/B/C.I/MEM.7/6](#))  
 CNUCED Trade Board du 28 avril au 2 mai (voir [TD/B/C.II/26](#))  
 CNUCED expert meeting 1-3 juillet (voir [TD/B/C.I/MEM.7/6](#))  
 CNUCED Board meeting 15-17 octobre (voir [TD/B/C.II/ISAR/71](#) p.22 et [TD/B/C.II/Isar/Inf.7](#))  
 CNUCED expert meeting 8-10 juillet (voir [TD/B/C.I/CLP/34](#))  
 CNUCED expert meeting 15-17 octobre (voir [TD/B/C.II/ISAR/71](#))  
 OMPI A.G : 5-14 octobre  
 OMPI 7-11 décembre  
 CNUCED 4-6 novembre (voir [TD/B/C.II/ISAR/INF.8](#))  
 CNUCED 14-16 octobre (voir [TD/B/C.I/MEM.7/12](#))  
 CNUCED 14-25 septembre (voir [TD/B/62/INF.1](#))  
 CNUCED 4-6 novembre (voir [TD/B/C.II/Isar/75](#))  
 2016  
 CNUCED expert meeting 14-15 avril (voir [TD/C.I/MEM.6/INF.4](#))  
 OMPI 3-11 octobre  
 CNUCED 14-15 avril (voir [TD/B/C.I/MEM.6/12](#))  
 2017  
 CNUCED 4 novembre (voir [TD/B/C.I/INF.8](#) p. 4)  
 CNUCED 20 décembre (voir [TD/B/C1/40](#) p. 10)  
 CNUCED 5-7 juillet (voir [TD/B/C.I/CLP/Inf.7](#))  
 CNUCED 18-20 juillet (voir [TD/B/C.I/MEM.4/Inf.5](#))  
 CNUCED 17 juillet (voir [TD/B/EX\(65\)/INF.1](#))  
 CNUCED 4-6 octobre (voir [TD/B/EDE/1/INF.1](#))  
 CNUCED 1-3 novembre ([TD/B/C.II/ISAR/INF.10](#))  
 CNUCED 5-7 juillet (voir [TD/B/C.I/CLP/47](#))  
 CNUCED 18-20 juillet (voir [TD/B/C.I/MEM.4/15](#))  
 CNUCED 4-6 octobre (voir [TD/B/EDE/1/3](#))  
 CNUCED 12-13 octobre (voir [TD/B/C.I/MEM.2/39](#))  
 CNUCED 1-3 novembre (voir [TD/B/C.II/ISAR/83](#)).

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs de développement du Millénaire**

Projets réalisés sur le terrain comme par exemple la création et la promotion d'une école de formation professionnelle à Arusha en Tanzanie : « Kilimajaro International Institute for Telecoms, electronics and computers » (KIITEC)

Ce projet fut dupliqué au Kenya, Burundi et Rwanda, etc.

## **9. La brique**

Statut consultatif spécial, 2014

### **Introduction**

Ce quadriennat a été marqué par un grand travail et beaucoup de réussites. Notre siège permanent, le Bureau de La Brique, est resté le même toute la durée du quadriennat sous la direction de Monsieur AOUTENE AKISSITA Alouatchou. Durant cette période de 2014 à 2017, il y a eu beaucoup de changement dans la vie associative de notre organisation. Ainsi, ce rapport va apporter de la lumière sur nos différentes activités menées durant ce temps. Nous profitons de cette occasion pour dire merci à tout le personnel de l'ONU qui travaille sans cesse pour le développement de nos communautés et par qui nos missions ont été d'une réussite parfaite, même, si par endroit, il y a quelques difficultés.

### **Objectifs**

L'organisation œuvre dans le domaine des Droits de l'Homme, notamment de l'enfance défavorisée, de l'émancipation de la jeune femme, de l'éducation et de la réinsertion sociale des jeunes en difficultés. Elle contribue au bien-être socio-économique et culturel des populations à la base en vue d'un développement humain durable, harmonieux, participatif et intégral. Les objectifs de l'Organisation sont de :

- \*Lutter pour la protection des Droits Humains et pour l'inclusion sociale des individus sur tous les plans
- \*Lutter contre la prolifération des armes légères, la drogue et ses dérivés, les contrebandes, le terrorisme, le mercenariat pour cultiver d'avantage l'esprit de paix pour un monde sans violence et sans guerre
- \* prendre en charge les enfants démunis et déshérités ainsi que les orphelins
- \* lutter contre les IST/VIH/SIDA, l'Ebola, la tuberculose et les autres maladies
- \*Promouvoir la bonne gouvernance au niveau de nos États et la gestion rationnelle des biens publics
- \*Promouvoir la protection de l'environnement par la protection des sols, des flores, des faunes et des forêts en vue d'éviter les catastrophes naturelles et lutter contre les changements climatiques qui freinent le développement de l'agriculture, source de revenu principale de nos communautés
- \* œuvrer à l'insertion sociale des enfants de la rue et des jeunes en difficulté par des formations en AGR, en Entrepreneurat, en Élevage et en Agriculture ;
- \* lutter contre la maltraitance, la prostitution, l'esclavage et la violence faite aux enfants et aux femmes;
- \* promouvoir le droit des enfants et de la femme ;
- \* atténuer la pauvreté des populations à la base ;
- \* amener les populations de base à avoir accès aux soins de santé primaires ;
- \*doter les milieux ruraux en eau potable et en infrastructures socioculturelles ;
- \*Collecter les outils informatiques et autres biens recyclables afin de les mettre en bon état et les acheminer vers des populations cibles qui en ont besoin pour en faire bon usage.
- \*Observer les élections locales, législatives et présidentielles sur le plan national et international. En vue d'atteindre ses objectifs, l'organisation entend entre autres moyens :
- \*assister à des conférences sur le plan national et international ;
- \* sensibiliser et former les populations à la base ;
- \* informer, éduquer et communiquer ;
- \* organiser des séminaires, des ateliers, des colloques, des forums, des conférences, des tables rondes

et des rencontres ; \* collaborer avec les pouvoirs publics, les collectivités locales, les ONG, les Associations et institutions tant nationales qu'internationales ; \* construire un orphelinat et un centre d'écoute des jeunes \* créer des cases de santé dans les hameaux les plus reculés ; \* créer des écoles et de centre de formation professionnelle ; \* créer des salles d'études et d'informatique ; \* faire des forages hydrauliques en milieux ruraux ; \* identifier, élaborer, exécuter et évaluer des projets et programmes en faveur des populations ; \* construire des ouvrages communautaires ; \* effectuer des voyages d'étude ; \* créer un bulletin d'information ou des mémoires ; \* rédiger des rapports et des mémoires ; \* participer à des émissions radiotélévisées.

### **Changements à signaler**

Avec l'octroi du statut consultatif spécial à notre organisation, nos statuts ont été légèrement amendé afin de permettre un travail plus ouvert au monde entier et la création des représentations dans les autres pays du globe. Ces modifications ont été apporté au Titres II et IV des statuts.

Ce qui rend plus flexible le travail avec la création de représentations à Genève, New York, au Bénin, puis dans d'autres pays dont les démarches sont en cours.

### **Contribution aux activités des Nations Unies**

La Brique a contribué d'une manière ou d'une autre aux activités de l'ONU. En ce sens, nos délégués ont participé à plusieurs conférences sur les droits de l'homme à Genève en Suisse, à une conférence à Vienne en Autriche, puis à plusieurs conférences à New York aux États Unis. De plus, aux côtés des autres organisations sœurs de la société civile au Togo, nous menons des actions de renforcement de la paix et de la cohésion sociale pour apaiser les tensions de la crise sociopolitique au Togo. Par-delà, le renforcement de la démocratie et de l'État de droit.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

La Brique, juste après son accréditation à l'ECOSOC, est devenue presque internationale malgré la petitesse de ses moyens financiers, et des difficultés relatives à l'obtention des visas de voyage pour des missions importantes.

Ainsi, nous avons pu prendre part à certaines rencontres de haut niveau, même si nous avons raté bon nombre. Voici énuméré ces conférences :

Forum de la jeunesse du Conseil économique et social des Nations Unies du 30 au 31 janvier 2018 au siège des Nations Unies à New-York

La soixante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme, tenue au siège des Nations Unies à New York du 12 au 23 mars 2018

La 61ème session de la Commission de la condition de la femme, tenue au siège des Nations Unies à New York du 13 au 24 mars 2017

Dialogues intergénérationnels sur les objectifs de développement durable - 1<sup>er</sup> août 2017

La dixième session de la Conférence des États parties (COSP10), du 13 au 15 juin 2017 au siège des Nations Unies à New York, ainsi que le Forum de la société civile le 12 juin 2017

Sommet Mondial sur la société de l'Information à l'ONU-UIT à Genève 25-29 mai 2015

Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées, du 10 au 12 juin 2014 au Siège de l'ONU à New York.

Septième session du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement (OEWGA), du 12 au 15 décembre 2016 au Siège de l'ONU à New York.

Activités de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

En matière de coopération, notre organisation a noué plusieurs relations de partenariats et a obtenu des accréditations officielles des organismes suivants :

- Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)
- Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD)
- Le Pacte Mondial des Nations unies (Global Compact)
- Groupe sur l'Observation de la Terre (GEO)
- Forum mondial sur la recherche agricole (GFAR)

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs de développement du Millénaire**

- La formation des jeunes en entrepreneuriat, ceci en vue de diminuer le nombre de chômeurs en permettant à chacun de s'outiller afin de pour créer sa propre activité génératrice de revenus. Aujourd'hui, plusieurs jeunes sont conscients que l'État ne peut seul trouver de l'emploi pour chaque individu.
- Pour lutter contre les changements climatiques, nous avons mis au point le dialogue des jeunes afin que chacun prenne conscience des effets néfastes de ce phénomène. Partant de là, des sensibilisations aux agriculteurs et plusieurs communautés ont eu lieu pour permettre à chacun de pouvoir prendre soin de son environnement immédiat pour éviter les maladies et les catastrophes naturelles qui surviennent à tout moment. Ceci leur a aussi permis de savoir comment adapter leurs cultures face aux effets pervers des changements climatiques.
- Pour un gouvernement ouvert, nous avons pris part à des conférences ici à Lomé, sur la Big Data et à l'IT Forum Togo 2017 sur le thème « L'Internet des objets va faire émerger de nouveaux challenges ». C'est aussi une opportunité pour la création de nouveaux emplois dans le domaine de l'information. La marche pour les éléphants est organisée pour la protection de la biodiversité, ainsi que plusieurs autres activités.

## **10. Organisation des Hommes démunis et enfants orphelins pour le développement**

Statut consultatif spécial, 2010

### **Introduction**

L'organisation des Hommes démunis et enfants orphelins pour le développement (OHDEOD) œuvre pour l'amélioration et le développement de la qualité de vie ainsi que de l'environnement des hommes et femmes démunis, y compris les enfants orphelins.

## **Objectifs**

L'OHDEOD a pour but d'encadrer socialement les hommes, femmes démunis et les enfants orphelins, à la suite des guerres, vols et autres hostilités, et d'améliorer leurs conditions d'environnement, de santé, leur alimentation ainsi que leur espérance de vie.

Pour atteindre cet objectif, l'OHDEOD travaille sur le terrain à côté des enfants orphelins de père ou de mère et des personnes en difficultés au niveau national, régional et international.

## **Changements à signaler**

Pas de changements importants intervenus à l'OHDEOD

## **Contribution aux activités des Nations Unies**

L'OHDEOD contribue activement à la vision de l'ONU dans le cadre des objectifs du Millénaire à atteindre pour le développement des hommes, femmes et enfants du monde, sur ce qui suit :

- La réduction de la mortalité infantile ;
- L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ;
- La préservation de l'environnement ;
- La réduction de l'extrême pauvreté et de la faim ;
- La lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies ;
- Et L'éducation primaire pour tous.

L'OHDEOD, travaille activement sur le terrain dans le cadre d'une vaste opération de collecte d'informations liées aux objectifs du Millénaire, qui sera très prochainement présentée aux Nations Unies, pour alimenter les futurs débats.

## **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'OHDEOD souhaite continuer activement à participer aux réunions des Nations unies, notamment aux réunions sur l'environnement (CCNUCC) et sur les droits de l'homme (HCDH), tout en restant disponible pour d'autres réunions liées aux objectifs du Millénaire.

## **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L'OHDEOD souhaite continuer à collaborer d'avantage et activement avec les entités des Nations Unies, notamment la CCNUCC et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), tout en restant disponible à collaborer avec d'autres organes des Nations Unies.

## **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs de développement du Millénaire**

L'OHDEOD a mis en place depuis plusieurs mois maintenant, une vaste opération de collecte des informations sur le terrain liées aux objectifs du Millénaire. À ce jour, nous collectons d'abord les informations relatives à l'extrême pauvreté des hommes, femmes et enfants orphelins. Nous collectons aussi des informations sur le terrain relatives à la préservation de l'environnement, dans le but bien sûr, de mettre en place des stratégies palliatives aux problèmes liés à l'extrême pauvreté et à la préservation de l'environnement.

## **11. Presse emblème campagne**

Statut consultatif spécial, 2010

### **Introduction**

Basée à Genève (Suisse), l'organisation a été fondée en juin 2004 selon le droit suisse et est reconnue comme ONG par les autorités du canton de Genève. Elle est active dans les domaines des droits humains, du droit humanitaire et de la résolution des conflits. La PEC est une ONG dont le champ d'activités couvre toutes les régions du monde.

### **Objectifs**

La PEC a pour but de défendre la liberté de la presse et de renforcer la protection des journalistes dans les zones de conflit et de violences internes. Elle documente de manière régulière les violations aux traités internationaux en matière de droits humains et de droit humanitaire (Conventions de Genève) concernant le travail des médias et intervient sur le plan diplomatique auprès des gouvernements et des organisations internationales pour les faire respecter.

### **Changements à signaler**

Aucun.

### **Contribution aux activités des Nations Unies**

La PEC a contribué à plusieurs activités de l'ONU depuis 2014. Elle a participé à toutes les sessions régulières du Conseil des droits de l'homme à Genève, a contribué au suivi du plan d'action élaboré par l'UNESCO sur la sécurité des journalistes et l'impunité et aux travaux du Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme sur la sécurité des journalistes.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

La PEC a participé comme intervenant ONG aux 25e, 26e, 27e, 28e, 29e, 30e, 31e, 32e, 33e, 34e, 35e et 36e sessions régulières du Conseil des droits de l'homme à Genève. Elle a prononcé à chaque session plusieurs interventions orales. Elle a aussi participé en juin 2017 à la réunion de l'UNESCO à Genève intitulée : « Multi-Stakeholder Consultation on Strengthening the Implementation of the UN Plan of Action on the Safety of Journalists and the Issue of Impunity ».

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

La PEC a coopéré avec le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme pour le rapport du Secrétaire général de l'ONU présenté à l'Assemblée générale de l'ONU (A/72/290) sur « The safety of journalists and the issue of impunity ». Elle a aussi coopéré avec l'UNESCO pour le suivi du plan d'action sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs de développement du Millénaire**

La PEC n'a pas pris d'initiatives spécifiques liées aux Objectifs du Millénaire, mais a soutenu l'adoption de l'Agenda pour le développement durable adopté en 2015 par l'ONU.

## 12. Réseau international des droits humains (RIDH)

Statut consultatif spécial, 2014

### Objectifs

Pas de changement à signaler

### Changements à signaler

Aucun

### Contribution aux activités des Nations Unies

Plaidoyer pour les droits humains : le RIDH s'est engagé activement pour le dialogue entre les Nations Unies et la société civile latino-américaine. Nous avons invité des ONG aux examens des pays, nous les avons aidées à rédiger leurs rapports pour les différents organes des droits humains.

Formation en droits humains : le RIDH a développé un projet de formation portant sur les mécanismes et organes de protection des droits humains pour les défenseurs des droits humains.

PANORAMA : Créée en 2014, il s'agit d'une page web informative en espagnol sur les droits humains à l'ONU en ce qui concerne l'Amérique latine. On publie 300 articles par an.

GENEVA HUMAN RIGHTS AGENDA : Créé en 2015, il s'agit d'une application pour les téléphones portables et qui s'adresse aux missions diplomatiques et aux organisations non gouvernementales. Le service est gratuit et offre toutes les informations et documents relatifs aux conférences, débats et réunions des droits humains ayant lieu à Genève. L'application compte actuellement plus de 8000 utilisateurs.

### Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Les représentants ont assisté aux sessions ordinaires du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies : 37<sup>ème</sup>, 26 février au 23 mars 2018, 36<sup>ème</sup> du 11 au 29 septembre 2017, 35<sup>ème</sup> du 6 au 23 juin, 34<sup>ème</sup> du 27 février au 24 mars 2017, 33<sup>ème</sup> du 13 au 30 septembre 2016, 32<sup>ème</sup> du 13 juin au 1 juillet 2016, 31<sup>ème</sup> du 29 février au 24 mars 2016, 30<sup>ème</sup> du 14 septembre au 2 octobre 2015, 29<sup>ème</sup> du 15 juin au 3 juillet 2015, 28<sup>ème</sup> du 2 au 27 mars 2015, 27<sup>ème</sup> du 8 septembre au 26 septembre 2014, 26<sup>ème</sup> du 10 au 27 juin 2014. Ils ont accompagné différentes ONG pour faire leur campagne de plaidoyer, présenter leurs déclarations et prendre part aux négociations dans des réunions et événements parallèles, maintenir à jour les informations de l'application Geneva Human Rights Agenda. Les représentants ont assisté aux sessions suivantes de l'Examen périodique universel de l'ONU en réalisant des activités de plaidoyer auprès des missions diplomatiques : 19<sup>ème</sup> session du 28 avril au 09 mai 2014, 20<sup>ème</sup> du 27 octobre 2 au 07 novembre 2014, 22<sup>ème</sup> du 04 au 15 mai 2015, 24<sup>ème</sup> du 18 au 29 janvier 2016, 25<sup>ème</sup> du 2 au 13 mai 2016, 26<sup>ème</sup> du 1er octobre au 11 novembre 2016, 27<sup>ème</sup> du 01 mai au 12 mai 2017 et 29<sup>ème</sup> du 15 au 26 janvier 2018. Les représentants ont assisté aux 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> sessions du Forum sur les entreprises et les droits de l'homme des Nations Unies pour promouvoir l'application des principes directeurs sur les entreprises et les droits humains. Les représentants ont participé aux négociations et débats des 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> sessions du Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales. Les représentants ont participé à la 60<sup>ème</sup> session du Comité contre la torture et autres

peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (avril-mai 2017) pour l'examen de l'Argentine, la 62<sup>ème</sup> session du Comité des Droits Économiques, Sociaux et Culturels pour l'examen de la Colombie, la 117<sup>ème</sup> session du Comité des Droits de l'Homme (20 juin -15 juillet 2016) pour l'examen de la République d'Équateur et la 118<sup>ème</sup> session du Comité des Droits de l'Homme (17 octobre - 04 novembre 2016) pour l'examen de la Colombie. Avec le soutien du RIDH, 11 organisations ont présenté des rapports. Avec notre appui, 5 organisations ont présenté des rapports au Comité des Droits de l'Enfant, (pré session N°76 6-10 février 2017) lors de l'examen du rapport de la République d'Équateur.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Événements parallèles au Palais des Nations :

7 March : Peace community in Colombia and Communications of Special Procedures;

9 March : Abortion in Latin America;

16 March : UPR of Peru and former President Alberto Fujimori;

8 mars 2016 : La commission internationale contre l'impunité au Guatemala;

14 mars 2016 : La criminalisation des filles et adolescente ;

7 mars 2018 : Les communications envoyées pour les procédures spéciales.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs de développement du Millénaire**

Les activités de notre organisation ne se sont pas focalisées sur l'accomplissement des Objectifs du Millénaire pour le Développement, mais sur le soutien aux ONG de l'Amérique latine.

## **13. Secours populaire français**

Statut consultatif spécial, 2006

### **Objectifs**

Pas de changement à signaler

### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler

### **Contribution aux activités des Nations Unies**

Rolf Traeger, Économiste à la CNUCED et Sarah Cook, directrice du Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF, ont analysé pour Convergence (22/09/2015), magazine du Secours populaire français (SPF), pourquoi le nombre de pauvres dans les 48 pays les moins riches n'a pas diminué.

Le 24<sup>ème</sup> séminaire populaire du SPF « Vivre la pauvreté dans son enfance » (25/09/2015) a bénéficié de l'intervention de Nathalie Serruques, responsable mission Enfance-UNICEF en France.

Le SPF se fait l'écho des journées et années internationales décrétées par l'ONU. Il communique sur ces sujets via ses supports de communication et valorise les programmes qu'il réalise dans ce cadre.

## **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Aucune information fournie.

## **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Le SPF utilise et diffuse les données des agences onusiennes et agit dans le cadre de leurs recommandations, avec une attention particulière en faveur des femmes et des enfants. Dans le cadre des actions d'urgence, nos équipes suivent l'ensemble des informations délivrées par l'OCHA sur les crises humanitaires. Le 18/05/2017, le SPF et Le Monde Diplomatique ont organisé une table ronde consacrée à la crise des réfugiés, en présence de Ralf Gruenert, représentant de UNHCR.

Le programme « agriculture familiale, produits bio, circuits courts et protection de l'environnement », mené par le SPF au Salvador (Comasagua) s'est vu accordé le label COP 21 par la France.

Le 8/12/2015, la maison de l'Unesco à Paris a accueilli la réception des Pères Noël verts et le lancement du 70ème anniversaire du SPF. Les manifestations liées aux 70 ans se sont déroulées sous le patronage de l'Unesco.

## **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs de développement du Millénaire**

ODD1 : En Grèce, le SPF et l'ONG Solidarité populaire de Grèce conduisent des actions de soutien (alimentation, hygiène, éducation, vacances/culture/loisirs) aux familles victimes de la crise économique et auprès des réfugiés.

ODD2 : Au Bénin, le SPF et l'ONG CAEB mènent un programme d'amélioration de l'état nutritionnel/sanitaire des enfants des familles rurales dans 8 villages. Bénéficiaires : 5000 enfants/5800 parents.

ODD3 : En Afrique du Sud, le SPF et l'ONG Ekupholeni mènent un programme d'aide aux orphelins affectés par le VIH/SIDA (région de Johannesburg). 500 bénéficiaires.

ODD4 : Au Népal, le SPF et l'ONG UEMS ont reconstruit une école aux normes antisismiques pour 207 écoliers. Accessible aux personnes handicapées, elle est équipée d'un système d'approvisionnement en eau potable et de sanitaires, le tout construit avec des techniques respectant l'environnement.

ODD5 : À Jérusalem-Est, le SPF et l'ONG MRS ont conduit un programme de renforcement de la résilience de la jeunesse palestinienne et de sa mobilisation autour d'initiatives citoyennes et solidaires promouvant l'égalité des genres.

ODD6 : En Haïti, le SPF et l'ONG AHCD ont mené un programme d'accès à l'eau potable pour 1000 familles à Rivière Froide.

ODD8 : Au Liban, le SPF et l'ONG DPNA ont conduit une opération d'aide humanitaire pour 185 jeunes syriens/palestiniens/libanais sous la forme d'une rémunération contre travail afin de renforcer les moyens de subsistance des populations réfugiées.

ODD10 : En Mauritanie, le SPF et l'ONG El Karamat mènent un projet d'appui à l'autonomisation des femmes des Adwabas (commune de Gaat Teydouma, région du Hodh El Gharbi). 350 bénéficiaires.

ODD11 & ODD1 : Au Salvador, le SPF et la Canasta Campesina mènent un programme de consolidation des capacités productives agro-écologiques des femmes/jeunes, et de la gestion entrepreneuriale de la Coopérative « Canasta

Campesina » à Comasagua, selon les principes de l'économie sociale et solidaire. 1660 bénéficiaires.

ODD13 : Assises nationales 2015 : le SPF a mis en place un atelier sur l'orientation des actions pour atténuer les effets des aléas climatiques.

ODD17 : Fondé sur les principes de la CIDE, le mouvement d'enfants Copain du monde crée l'espace, le temps, le lieu où les enfants s'initient ensemble à la solidarité, sont initiateurs de solidarités. Ces enfants acteurs de leurs activités, tournés vers le monde, apprennent à connaître d'autres enfants sur tous les continents où agit le SPF, avec pour projet commun d'apprendre à s'aimer plutôt qu'à se haïr, d'apprendre à s'entraider plutôt qu'à se fuir. Développés en France et dans le monde, les Villages Copain du monde permettent les rencontres entre ces enfants. Dans ces villages, ces enfants venus de France et de l'étranger construisent la solidarité. Ces villages sont de véritables lieux d'apprentissage de la solidarité et de la citoyenneté que les enfants concrétisent de retour chez eux.

## 14. Solidarité pour le développement communautaire

Statut consultatif spécial, 2014

### Introduction

SODEC est une ONG à caractère humanitaire implantée en RDC (Kinshasa, Kasai-Central et Kasai-Oriental).

### Objectifs

Les buts poursuivis par SODEC sont :

- Contribuer au respect des droits humains et au renforcement de la démocratie ;
- Promouvoir la paix et la résolution pacifique des conflits ;
- Encadrer les paysans et les accompagner dans la production agricole ;
- Contribuer à la lutte contre la mortalité maternelle, infantile et néonatale ;
- Encadrer les jeunes et les accompagner dans la création de leurs propres emplois ;
- Apporter une assistance aux personnes vulnérables ;
- Combattre toutes les formes de violence faites à la femme et à la jeune fille ;
- Assurer l'encadrement et la prise en charge des orphelins et enfants vulnérables.

### Changements à signaler

Compte tenu du contexte actuel, l'Assemblée générale a amendé les statuts. Les articles amendés sont reformulés et adoptés par l'auguste assemblée comme suit : Article 6 : La mission de SODEC consiste à sensibiliser les populations sur leurs propres problèmes, renforcer leurs capacités à les résoudre et les accompagner dans la recherche de solutions.

Article 7 : Les objectifs poursuivis par SODEC sont : - Contribuer au respect des droits humains et au renforcement de la démocratie ; - Promouvoir la paix et la résolution pacifique des conflits ; - Encadrer les paysans et les accompagner dans la production agricole ; - Contribuer à la lutte contre la mortalité maternelle, infantile et néonatale ; - Encadrer les jeunes et les accompagner dans la création de leurs propres emplois ; - Apporter une assistance aux personnes vulnérables ; - Combattre toutes

les formes de violence faites à la femme et à la jeune fille ; - Assurer l'encadrement et la prise en charge des orphelins et enfants vulnérables.

Article 8 : Les domaines d'intervention de SODEC sont : - éducation civique, éducation électorale et information des électeurs - assistance juridique, médicale et psychosociale - nutrition et sécurité alimentaire - santé sexuelle et reproductive - santé maternelle, infantile et néonatale - paix et résolution pacifique des conflits - agriculture et élevage - formation professionnelle - assistance en vivres et non vivres

### **Contribution aux activités des Nations Unies**

- Célébration de la journée internationale de la paix (21 septembre).
- Célébration de la journée internationale des droits de l'homme (10 décembre).
- Encadrement du comité local de paix dans le cadre du projet « Initiative citoyenne de gestion alternative des conflits électoraux » mis en œuvre par les organisations de la société civile avec l'appui de Freedom House.
- Membre de la campagne de sensibilisation « participation politique pacifique des jeunes » organisée à Kinshasa, RDC, par Freedom House.
- Membre du comité local de protection des défenseurs des droits de l'homme du district de funa à Kinshasa, RDC.
- Campagne de sensibilisation sur les violences sexuelles et sur la prévention du VIH-SIDA, des IST et d'autres problèmes de santé de la reproduction.
- Campagne de prévention et promotion communautaire « Bien Naitre à Kisanji »

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Les représentants ont participé à : CSocD55; CSW61; 10<sup>e</sup> session de la Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées; Huitième session du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement; Forum politique de haut niveau sur le développement durable, organisé sous les auspices du Conseil économique et social; Dialogues intergénérationnels sur les ODD.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Préparation d'un rapport parallèle sur la mise en œuvre de la Convention sur les droits de l'enfant en RDC (gratuité de l'enseignement primaire public et budget de l'éducation en RDC) et sur la mise en œuvre des recommandations de l'examen périodique universel par la RDC.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs de développement du Millénaire**

SODEC a contribué à l'objectif 3 en RDC par la mise en œuvre d'une campagne de prévention et promotion communautaire « Bien naître à Kisanji – Amélioration des services de santé maternelle et infantile et intégration des systèmes de soins traditionnels ».

## 15. Traditions pour demain

Statut consultatif spécial, 2006

### Introduction

Traditions pour Demain accompagne par le soutien de projets sur le terrain depuis 1986 l'affirmation culturelle des peuples autochtones et des minorités ethniques. La reconnaissance et l'expression de l'identité culturelle sont reconnues par la Déclaration sur les droits des peuples autochtones de l'ONU de 2007.

Par ailleurs, Traditions pour Demain mène une action de sensibilisation institutionnelle au niveau multilatéral (ONU-ECOSOC, UNESCO, OMPI, Commission européenne) et national dans les pays où elle est active sur les questions de droits culturels, diversité culturelle, sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, droits de propriété intellectuelle en lien avec les savoirs traditionnels, développement culturel et droits des peuples autochtones. Une emphase particulière est mise sur ces thèmes dans les situations de conflits armés.

### Objectifs

Contribuer par une approche pragmatique de soutien à des projets d'affirmation culturelle des peuples autochtones et des minorités ethniques. Sans but lucratif, ni confessionnel ni politique, Traditions pour Demain par une approche humaniste contribue à la prise de conscience des institutions et du public sur les différents thèmes mentionnés ci-dessus.

### Changements à signaler

Obtenu le statut d'ONG observatrice auprès des Assemblées de l'OMPI.

### Contribution aux activités des Nations Unies

- Contribution à la mise en œuvre et la reconnaissance au niveau multilatéral et sa diffusion au niveau national dans de nombreux pays, de la Déclaration de 2007 sur les droits des peuples autochtones
- Soutien et intervention auprès des organes statutaires des Conventions de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003), et sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005) et de la Convention de la Haye (1954) et ses protocoles additionnels
- Participation à titre consultatif aux travaux du Comité intergouvernemental de l'OMPI sur la propriété intellectuelle et les ressources génétiques et les savoirs traditionnels et le folklore
- Suivi des travaux de l'Instance permanente de l'ONU sur les questions autochtones (New York)
- Suivi des travaux du mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones (Genève)
- Contribution active aux travaux de la Rapporteuse spéciale sur les droits culturels.

### Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

- Réunions de consultations et d'informations organisées pour les ONG en statut consultatif par la section ONG de l'ONU à Genève

- Sessions annuelles du Mécanisme d’experts sur les droits des peuples autochtones (Genève)
- Suivi des travaux de l’Instance permanente de l’ONU sur les questions autochtones et contacts directs et coopération avec son secrétariat (New York)
- multiples réunions et sessions des instances des organismes de l’UNESCO et de l’OMPI mentionnées plus haut (Paris, Genève et divers lieux dans le monde)
- Jusqu’en 2016, une des neuf ONG membres du comité de liaison ONG-UNESCO (Paris)
- Membre fondateur jusqu’en 2017 du Comité de pilotage du Forum des ONG accréditées auprès de la Convention de 2003 de l’UNESCO.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

UNESCO

OMPI

Conseil des Droits de l’Homme

Mécanisme d’experts sur les droits des peuples autochtones (Genève)

Instance permanente de l’ONU sur les questions autochtones

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs de développement du Millénaire**

- a) Dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de l’UNESCO de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité culturelle
- b) Par le soutien de plusieurs centaines de projets de terrain dans une dizaine de pays d’Amérique latine auprès de peuples autochtones et de minorités ethniques
- c) Par la diffusion des OMD auprès de collectifs d’ONG de coopération au plan national dans divers pays d’Amérique latine et d’Europe
- d) Adoption de règles et de mécanismes de fonctionnement de l’ONG pour la mise en œuvre des OMD en interne.

---